

Traitement de la grande difficulté scolaire et RASED

Pour traiter, accompagner et prévenir la grande difficulté scolaire, l'Éducation nationale a mis en place le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté). Un dispositif RASED complet est composé à minima de trois personnels spécialisés :

- le maître d'adaptation (option E), qui apporte une aide pédagogique adaptée aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre.
- le psychologue de l'éducation nationale, qui suit l'enfant dans son développement de l'entrée à l'école maternelle jusqu'au collège
- le rééducateur (option G), qui s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et contraintes scolaires.

Leur travail en équipe est indispensable pour la prise en compte "globale" des difficultés des élèves. Ce regard croisé, insubstituable, garantit une prise en charge gratuite et continue des élèves en difficulté.

Selon de nombreux rapports récents issus du Sénat, du Ministère de l'éducation ou de l'Assemblée Nationale, le manque de personnels RASED a des conséquences désastreuses sur l'échec scolaire. Comment ne pas faire de lien en effet entre la prise en charge de seulement 5 à 10% d'une génération d'élèves par le RASED et les 15 à 20% d'élèves en difficulté scolaire ?

D'après d'autres rapports institutionnels aussi, le dernier rapport PISA et le tout récent rapport du CNESEO (Conseil National d'Évaluation du Système scolaire), « Inégalités sociales et migratoires comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ? », le fossé entre les élèves qui réussissent et ceux qui décrochent, en lien direct avec les inégalités sociales, continue de se creuser, au risque d'aller vers une société plus divisée et plus violente.

Les enseignants sont aujourd'hui en grande difficulté eux-mêmes pour gérer la grande difficulté scolaire et l'hétérogénéité grandissante des classes et donner du sens à l'école auprès des élèves les plus fragiles. Ils ont grand besoin du soutien des RASED.

Or, entre 2008 et 2012, 1/3 des postes RASED a été supprimé, pour passer de 15 000 à 10 000 postes, notamment chez les maîtres G. La reprise de la création des postes depuis 2012 ne suffira ni à endiguer les départs à la retraite ni à combler la perte des 5000 postes perdus depuis 2008.

Motion de soutien du conseil d'école aux RASED

Avec le collectif RASED 13, composé de syndicats, d'associations de professionnels de l'éducation nationale, d'éducation populaire ou de parents d'élèves, notre conseil d'école dénonce :

- la dégradation de l'aide apportée aux élèves et notamment celles des élèves les plus en difficulté au sein de l'école
- la dégradation des conditions de travail des enseignants, désarmés face à la difficulté scolaire et aux problèmes de comportement de certains élèves
- la médicalisation de l'échec scolaire : recours massif à la MDPH (AVS)
- l'externalisation grandissante de la prise en charge de la difficulté scolaire (orthophonistes par exemple), et donc le coût supplémentaire pour les parents (impôts, mutuelles, bilans non remboursés chez les neuro-psychologues...) dont les budgets sont passés de l'Éducation nationale à la Sécurité Sociale
- l'augmentation des inégalités sociales de santé car certaines familles ne peuvent avoir accès à tous les soins (psychomotricité, ergothérapie...)

Avec le collectif RASED 13, nous affirmons que pour enrayer la difficulté scolaire sur le long terme, il faut agir massivement sur l'aide que l'Éducation nationale doit apporter aux élèves, aux familles et aux enseignants.

Pour les quelques 190 000 élèves du 1^{er} degré public que compte notre département, nous demandons à minima 1 dispositif RASED complet (E, G, psy) pour 1000 élèves, ce qui était prévu au départ par les associations professionnelles alors que les RASED interviennent actuellement sur des secteurs d'environ 1800 élèves dans les BDR.

Par ailleurs, si le nombre d'enseignants E augmente actuellement, il n'y a plus aucun rééducateur G dans les écoles et 10% des postes de psychologues scolaires ne sont pas pourvus, avec des conséquences importantes sur le traitement des situations et des dossiers.

C'est pourquoi notre conseil d'école soutient la démarche du Collectif RASED 13 qui revendique un recrutement significatif de personnels spécialisés dans le traitement des élèves en grande difficulté scolaire.

Le collectif RASED 13 : CEMEA, CGT éducation, SGEN-CFDT Provence Alpes, SNUipp-FSU, Sud éducation 13, FCPE, DZ, MPE13, AFL, ANCP&AF 13 et les 3 associations des RASED : AFPEN (psys), AME 13 (E), FNAREN (G)